



# CSE TER AURA FLASH CSE Mai 2025

## EXTRAIT DE NOTRE DÉCLARATION LIMINAIRE.

«La question n'est pas tant de minorer la légitimité des irritants quotidiens que rencontrent nos collègues contrôleurs, ni d'ignorer les défaillances techniques d'un logiciel de planification. La question est plutôt de comprendre comment notre dialogue social s'est à ce point théâtralisé. Entre un collectif auto-proclamé «avant-garde de la révolution cheminote», les syndicats traditionnels pris dans leurs contradictions et une Direction qui cherche à "rester sur une ligne de crête", c'est l'ensemble de notre modèle social ferroviaire qui vacille sur ses appuis.»

## PRÉSENTATION DU BILAN PRODUCTION N-1 TER AURA ET DES OBJECTIFS 2025 (BONUS / MALUS / PÉNALITÉS).

La direction nous présente son bilan et ses objectifs sur la qualité de service entre 2024 et 2025. Sont pris en compte :

la **NRO** : Non Réalisation de l'Offre, la **NAE** : Non Adéquation de l'Emport, la **NPFP** : Non Ponctualité de Fin de Parcours à 5 minutes et la **PFP** : Ponctualité de Fin de Parcours. La NRO est étudiée sur du **HPTP** : Hors Plan de Transport Perturbé.

Les items ne sont pas tous à l'objectif. 2024 est une année de fortes contraintes. Dans un contexte de croissance d'exploitation, le nombre de rames exploitables sur le parc matériel était au plus bas.

L'**UNSA-Ferroviaire** repose les mêmes questions que lors du CSE du Novembre 2024 pour lesquelles nous avons reçu peu de réponses. Nous nous interrogeons sur le plan d'action initial de 2024, sur les mesures phares susceptibles de faire baisser le Malus et d'augmenter le Bonus 2025 mais également les mesures correctrices depuis le bilan 2024. L'**UNSA-Ferroviaire** s'inquiète de l'impact du logiciel HASTUS sur la réalisation de l'offre et des erreurs de commandes ADC et ASCT. Enfin nous nous intéressons au ressenti de l'AO face à ces résultats et nous demandons des détails sur les points marquants NRO et NPFP 2025.

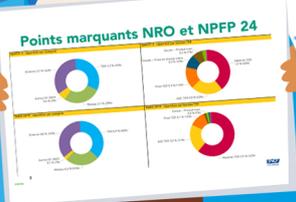
La Direction nous indique procéder sur le terrain à des observations conjointes multimétriers avec l'étude des retards de la veille dans chaque entité. Des instances d'échanges sont mises en place entre les UO Matériel et un nouveau projet en travail sur le roulement des Z24500 avec un cycle de visite sur chaque site personnalisé. Tous les jours le nombre de rames engagées est analysé par rapport aux besoins (COP et ASTF).

La Direction nous affirme que le logiciel **HASTUS** n'a pas de répercussion sur la réalisation de l'offre et remarque surtout les avancées positives du logiciel. L'**UNSA-Ferroviaire** est toujours en **profond désaccord** avec l'entreprise sur ce sujet. **Les agents de la DDO** (Direction Des Opérations) font encore face à de **nombreuses difficultés** avec ce logiciel : lenteurs, not responding, figeage de pages, problèmes de serveur...

## DÉCLARATION LIMINAIRE



## ORDRE DU JOUR



Même si les conditions du parc matériel sont plus favorables qu'en 2024, l'**UNSA-Ferroviaire** restera très attentive à l'incidence des conditions climatiques sur l'ensemble des rames des lignes AURA et de l'impact sur la qualité de service.

## POINT D'INFORMATION RELATIF À L'AVANCEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR MATÉRIEL ET MAINTENANCE TER AURA.

Pour rappel, le SD2M (Schéma Directeur Matériel et Maintenance) a pour vocation d'exécuter le plan de transport correctement. En effet il est indispensable de disposer de matériel roulant et d'ateliers pour l'entretenir mais également de se poser des questions de dimensionnement et de localisation des actifs.

**Côté matériel**, l'**UNSA-Ferroviaire** note que l'ensemble des 19 Régio2N a bien été réceptionné et que la région va acquérir 10 rames supplémentaires qui seront livrées en 2027 pour un engagement sur le SA 2028. La livraison des rames H2 sera décalée dans le temps (novembre 2026) à cause du coût d'exploitation et de problèmes de performances.

**Côté exploitation**, l'engagement des Régio2N se fait progressivement : 10 au SA24, 14 au SA25 et 19 au SA27. L'**UNSA-Ferroviaire** suit de près le projet de brassage de parc avec le changement d'utilisation des rames sur l'ensemble de la région dont le principal est un échange de matériel 73500 étoile de St Etienne et ouest lyonnais qui remplacerait les 76500 en Auvergne. Cela permet d'avoir moins de séries de matériels sur chaque atelier.

**Côté installations**, une passerelle de maintenance et de dépannage a été livrée à L'Arbresle dans le cadre de l'ATP 15 ans (Autres Travaux Programmés). Cette infrastructure permet un accès toiture au niveau des voies d'atelier. L'**UNSA-Ferroviaire** a également pu constater la livraison des installations du plan B Vénissieux pour la maintenance des 19 Régio2N livrées avant la mise en service de Saint Etienne. L'équipement des voie I et J en installations logistiques est terminé ainsi que la passerelle qui permet une meilleure utilisation de la voie H, plus particulièrement pour des opérations de dépannage en toiture. Sont toujours en cours les projets de St Etienne, de Clermont-Ferrand et de Valence Cécile.

Mais l'ensemble des projets va nécessiter une évolution de charge de maintenance avec la modification des effectifs et des organisations nécessaires. L'**UNSA-Ferroviaire** reste très prudente dans le transfert de charges entre les technicentres prévu entre 2026 et 2028 notamment sur l'impact des organisations de maintenance de 4 sites : Lyon Vaise, Vénissieux, Saint Etienne et Clermont-Ferrand. L'**UNSA-Ferroviaire** s'interroge et sera très vigilante sur l'incidence du brassage de parc et des réelles retombées sur la GPE (Gestion prévisionnelle des emplois).

### RECUEIL DE L'AVIS DU CSE SUR L'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION AMIANTE SUITE À LA MISE EN DEMEURE DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL DU RHÔNE.

Le CSE a été consulté sur l'avancement du plan d'action amiante et sur les actions qui ont été menées. Les prélèvements dans l'air et sur les agents pendant les opérations courantes de maintenance n'ont pas révélé la présence de fibres d'amiante.

Sur la base de ces résultats, l'**UNSA-Ferroviaire** vote OUI à l'avancement du plan d'action qui entraîne ainsi la levée des mesures conservatoires.

**L'UNSA-Ferroviaire reste à votre écoute.  
Pensez à contacter vos élus pour toute interrogation.**

**Marta HERAUD (DDO)** - 07.61.51.84.56  
**Cécile MOUSSET (DDL Krono)** - 07.78.25.13.59  
**Pascal LAFONTAINE (DDL Alpes)** - 07.61.83.64.86  
**Aurélie ALBAN (DDO)** - 06.21.52.19.25  
**Anne JACQUIOT (DMRC)** - 06.24.49.43.59

**Pierre MARTIN (DTER)** - 06.29.85.20.99  
**Emmanuelle GIRAUD (DMRC)** - 06.23.45.62.51  
**Valérie COLOMB (DDL Citi)** - 06.12.98.62.25  
**Stéphane GIROUD (DDO)** - 06.11.55.22.30  
**Emmanuel BACHELOT. RS (DDO)** - 06.69.69.81.14

**Prochain CSE : 26 juin 2025**

**UNSA-FERROVIAIRE  
RHÔNE-ALPES**



45, rue Ste Geneviève  
69006 LYON



ur.lyon@unsa-ferroviaire.org



**UNSA-FERROVIAIRE  
ALPES**



377, chemin de la ronde  
73000 CHAMBERY



ur.chambery@unsa-ferroviaire.org